



## DEMANDE D'ADHESION 2020

Adhérez à l'IMdR ou renouvelez votre adhésion afin de permettre à l'association en tant que société savante de rassembler le plus grand nombre possible d'entreprises, universitaires et individuels intéressés par l'amélioration des connaissances dans le vaste domaine « des risques ». Plus nous serons nombreux, mieux nous pourrons faire partager les expériences, mutualiser les savoirs et approfondir les méthodes. Adhérez à l'IMdR c'est : intégrer un réseau ; participer à des groupes de travail et de réflexion ; pouvoir consulter le Centre d'Orientation de Documentation et d'Information Technique conservant des ouvrages aussi anciens que modernes ; rester informé des dernières actualités ; mais aussi profiter de tarifs préférentiels d'entrée aux journées mensuelles, aux formations, au congrès Lambda Mu et aux « Entretiens du Risque ».

**COLLEGE 1, 2, 3 ou 5 :** Organisme / Entreprise / Etablissement / Département / Université / Laboratoire / Collectivité (rayer les mentions inutiles) :

Nom organisme : .....  
 Adresse : .....  
 Personne représentante : .....  
 Tel : ..... E-mail : .....  
 Effectif : ..... Activité principale : .....

**COLLEGE 4** (adhésion individuelle) : M. /Mme

Nom .....Prénom:.....  
 Adresse : .....  
 Tel : .....  
 Salarié / retraité de l'entreprise / étudiant de : .....  
 E-mail : .....

**Droits de vote et barème 2020 des cotisations** (ajouter une TVA à 20% en sus des tarifs indiqués en HT):

Collège	Définition	Droits de vote	Cotisation
Collège 1	Organismes, entreprises, établissements, départements, PME, PMI...		
	effectif > 5000	10	6 000 € HT
	250 < effectif < 5000	10	1 200 € HT
	effectif < 250	5	600 € HT
Collège 2	Universités	5	600 € HT
	Laboratoires universitaires	2	300 € HT
Collège 3	Prestataires en maîtrise des risques et SdF		
	effectif > 100	10	600 € HT
	5 < effectif < 100	5	300 € HT
	effectif < 5	2	200 € HT
Collège 4	Personnes en activité (adhésion personnelle)	1	100 € TTC
	Membres d'honneur	1	Libre
	Retraités	1	30 € TTC
	Universitaires	1	50 € TTC
	Etudiants	0	0 €
	Associations sans but lucratif	1	100 € TTC
Collège 5	Collectivités territoriales, administrations : nationales et régionales	10	1 200 € HT
	départementales	5	600 € HT
	communales	2	300 € HT
Bienfaiteur			≥ 3 fois cot. catégorie